Règlement de tir

- Le tir a lieu par n'importe quel temps.
- 2. Seuls les membres licenciés de la FST sont autorisés à participer au tir.
- 3. Le nombre de sections est illimité.
- 4. Les tireurs individuels sont admis.
- 5. L'effectif d'un groupe est de 5 tireurs de la même société. Ils n'ont pas l'obligation de tirer en même temps.
- 6. Le temps n'est pas contrôlé, mais doit être respecté.
- 7. Chaque tireur ne peut tirer qu'une seule fois chaque passe.
- 8. Un tireur empêché peut être remplacé par un tireur de la même société. Toute mutation doit être faite avant que le premier tireur du groupe n'ait accompli son tir.
- 9. Le contrôle de l'arme est obligatoire avant et après le tir. Le tireur est personnellement responsable de son arme. Avant d'entrer dans le stand. l'arme doit être sortie de la housse, sans magasin. avec la culasse ouverte ou enlevée. Une fois le tir et le retrait des cartouches effectués. les mêmes mesures de sécurité sont à observer. Toutes les manipulations d'armes se font en position de tir.
- 10. Tout coup parti avec l'arme en position de tir est considéré comme valable
- 11. Seule la munition fournie par l'organisation est autorisée. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
- 12. Les finances d'inscription et de passes sont à payer sur place avant le tir.
- 13. Les groupes peuvent réserver des heures de tir: il en sera tenu compte dans la mesure du possible, dans l'ordre des inscriptions. Il ne sera pas envoyé de confirmation.
- 14. Pendant le tir, tous les tireurs et le personnel de la Société organisatrice sont assurés auprès de l'USS. Les tireurs renoncent d'avance à toute indemnité de la part de la société organisatrice et de ses organes.
- 15. Toute réclamation est à adresser au comité de tir le jour même. Pour les cas imprévus, les règles et prescriptions de la FST font foi.
- 16. Les infractions au présent règlement et aux ordres des commissaires de tir entraînent l'annulation immédiate du résultat
- Chaque tireur prenant part au tir accepte les présentes dispositions.

Ce plan de tir a été approuvé par la Commission de tir AJBST. Gaëtan Aellen.

Saint-Imier, le 8 mars 2024

Renseignements et inscriptions

Les renseignements et les inscriptions se font par poste, par mail ou en ligne sur le site internet :

www.tir-saint-imier.ch

ou auprès de Gaëtan Aellen rue du Soleil 9, 2610 Saint-Imier tir.saintimier@gmail.com, 079 394 60 05

Cantine

Grillades, frites, assiette «Franz»









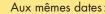
Les 5, 6, 7, 12, 13 et 14 septembre 2025





- Courtelary
 Sonceboz-Sombeval
- Tramelan Saint-Imier
- La Chaux-de-Fonds

cec.clientis.ch



4º Tir du Chocolat à Courtelary

13, 14 et 21 septembre 2024 www.armes-reunies-courtelarv.cl

2^e Tir de la Combe Biosse au Pâquier / NE

> 6 et 7 septembre 2024 www.tirlepaquierne.ch



Stá de Str Les Palisiales



4º Tir de la Combe-Grède

Stand de tir de Saint-Imier

Vendredi 13 septembre 2024 17h à 20h

Samedi 14 septembre 2024 8h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi 21 septembre 2024 8h à 12h et 13h 30 à 17h

6 cibles Polytronic TG 3002

Renseignements et inscriptions en ligne sur www.tir-saint-imier.ch

ou auprès de

Gaëtan Aellen rue du Soleil 9 2610 Saint-Imier tir.saintimier@gmail.com 079 394 60 05







Programme

Cible Erguël A10 13 coups Cible Répartition A10 6 coups Cible Combe-Grède A100 5 coups

Armes

Catégorie A: Standard et libre

Catégorie D: Fass 57/03 et mousqueton

Catégorie E: Fass 57/02 et 90

Cible Erguël – Groupe

Elle compte pour le concours de groupe

Cible A10

Programme de tir 3 coups d'essai

6 coups, coup par coup

4 coups série

Prix de la passe 24 francs avec munitions

19 francs (U21, U17)

Distinction Carte couronne à 10.–

Cat.	Е	S	U21/V	U17/SV
Α	91	90	89	88
D	87	86	85	84
E	85	84	83	82

Boulangerie - Pâtisserie



St-Imier - Courtelary - Corgémont - Cortébert

ouverts le dimanche matin 032 941 12 31/032 944 11 39



Famille Leuenberger

depuis 1870... et toujours à votre service!

Cible Répartition

Cible A10

Nombre de coups 6 coups, coup par coup

Prix de la passe 17 francs avec munitions

Distinction Aucune

Répartition immédiate

Points	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60	60.–	70.–	80
59	30.–	55	70.–
58	25	40	60.–
57	20.–	30.–	50
56	15.–	20	40
55	10	15.–	30
54		10.–	20
53			10

Dispositions

- ✓ Le paiement de la répartition a lieu pendant le tir.
- ✓ Si la répartition n'atteint pas les 60%
- du produit des passes, le complément sera attribué au concours de groupe.
- √ Un tireur ne peut participer que dans une seule catégorie.





Cible Combe-Grède

Cible A100

Nombre de coups 5 coups, coup par coup Prix de la passe 17 francs avec munitions

Distinction

Un morceau de fromage «Combe-Grède» ou un pavé des Moines sera offert à tous les tireurs de la cible Combe-Grède.



Classement

Total des 5 coups, appui par les meilleurs coups, puis l'âge.

Toutes catégories confondues.

Un prix spécial sera remis aux trois premiers des catégories A et D/E.



Fromagerie Villeret SA



2613 Villeret

Tél. 032 941 51 31

Concours de groupes

Nombre 5 tireurs
Finance de groupe 30 francs

Classement Les 5 meilleurs résultats

de la cible Erguël seront

additionnés.

Le concours de groupes est réservé aux tireurs membres d'une même société affiliée à la FST. Le groupe est composé de 5 tireurs

de la même section.

Le total des résultats individuels détermine le rang. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats individuels, puis par le total du coup profond.

Le premier prix a une valeur de 150 francs au minimum pour chaque catégorie A et D/E. 35% des groupes classés reçoivent un prix en espèces, avec un min. de 5 groupes dans la catégorie; dans le cas contraire, le premier prix sera revu à la baisse.

Stand de tir de Saint-Imier Les Planches 10, 2610 Saint-Imier

Coordonnées GPS: 47°09′00.0″N / 7°00′43.8″E



imprimerie____bechtel sa

2608 Courtelary www.bechtel-imprimerie.ch

	Nom/Prénom	Adresse	N° de licence Date de naissance	Arme	Erguël CHF 24		Répartition CHF 17	Cor Gr
1					A10	(SAU	A10	A
2					A10	JAIT S	A10	A
m					A10	/08	A10	A
4					A10	UPE (Cł	A10	A
2					A10	СКОІ	A10	A
slənp					A10		A10	A.
oivib					Δ10		010	\ \